



Garantie de 25 ans sur les systèmes (International)

DS-025F.0INTL-0315

**Globally Proven
Construction Solutions**

APPLICATION	PRODUITS
Sous-couche	Apprêt NXT™ NXT Level Plus
Plancher chauffant [^]	Tapis chauffant de plancher (Floor Heat Mat) (tapis seulement) Fil chauffant de plancher (Floor Heat Wire) (fil seulement)
Réduction de vapeur	Revêtement de réduction de vapeur NXT
Étanchéité/ antifracture	HYDRO BAN® Membrane en feuille HYDRO BAN Membrane d'étanchéité 9235 Mortier à joint étanche LATAPOXY®
Système de douche	Bac de douche préincliné HYDRO BAN (et accessoires applicables) Drain linéaire HYDRO BAN Drain à bride de collage HYDRO BAN
Contrôle acoustique/ antifracture	Adhésif pour contrôle acoustique et fissures 125 GenieMat RST de Pilleq
Terrasse et plate- forme	Système pour terrasses et plates-formes
Méthode pour lit épais	Mortier renforcé 3701 Additif pour mortier 3701 mélangé avec mortier pour lit épais 226
Couche de coulis de liaison	Platine 254 Additif au latex 4237 mélangé avec l'un des produits suivants : <ul style="list-style-type: none">Poudre 211 ouMortier 317
Méthode pour lit mince	Platine 254 (version standard ou rapide) MULTIMAX™ 255 Brevet d'invention américain n° : 6.784.229 B2 Adhésif LATAPOXY 300 Mortier-colle pour carreaux de verre Additif au latex 4237 mélangé avec l'un des produits suivants : <ul style="list-style-type: none">Poudre 211 ouMortier 317 Adhésif supérieur pour carrelage 325 mélangé à l'additif flexible 333
Collage par points	Adhésif pour pierres LATAPOXY 310 – qualité standard et version à prise rapide
MVIS	Barrière étanche à l'air et à l'eau MVIS Lit de mortier supérieur MVIS Mortier pour parement MVIS Mortier de jointolement supérieur MVIS Scellant à la silicone MVIS
Jointolement	Coulis supérieur SPECTRALOCK® PRO Premium (applications non industrielles) Brevet d'invention américain n° : 6.881.768 (et autres brevets) SPECTRALOCK 2000 IG LATAPOXY SP-100 Coulis PERMACOLOR® PERMACOLOR Select
Scellant†	LATASIL™ Apprêt LATASIL 9118 (LATASIL 9118 Primer)

† La norme EJ171 du Tile Council of North America exige l'emploi d'un produit de scellement flexible adapté sur les joints de dilatation, les gorges, les coins, les changements de plan et autres raccords ou partout où le carrelage ou la pierre est juxtaposé(e) à des matériaux différents ou à des surfaces de retenue.

[^] Thermostat pour planchers chauffants vendu par LATICRETE International, Inc., garanti pièces et matériaux pendant un (1) an à compter de la date d'achat. Le seul recours à l'égard des thermostats pour planchers chauffants consiste à faire remplacer le produit (voir les détails complets sur la garantie couvrant les produits LATICRETE® dans la fiche des données techniques DS 230.13).

GARANTIE LIMITÉE

Sous réserve des conditions et exclusions énoncées ci-dessous, LATICRETE INTERNATIONAL, INC. (« LATICRETE ») garantit que les produits présentés dans le présent document seront exempts de tout défaut de fabrication et ne se détérioreront pas au cours d'un usage normal durant une période de vingt-cinq (25) ans à compter de la date d'achat, lorsqu'ils ont été installés en conformité selon les spécifications écrites de LATICRETE et les directives des normes de l'industrie. Pour que cette garantie limitée soit applicable, l'ouvrage comprenant la pose du produit doit être réalisé avec les produits indiqués dans ce document pour chaque application (voir le tableau).

Nonobstant les paragraphes précédents, les façades extérieures dotées de carreaux de céramique, de pierre, de placage de maçonnerie encollé ou de briques minces sur des supports avec une charpente en acier ou en bois ne sont pas couvertes par la présente garantie limitée. Consulter la fiche des données techniques 230.15 pour ces types d'applications.

AVERTISSEMENT

LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE EST OFFERTE EN LIEU ET PLACE DE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE. IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS AUCUNE GARANTIE BASÉE SUR DES ÉCHANTILLONS OU DES DÉCLARATIONS VERBALES, QUI SERA ACCORDÉE EN DEHORS DE CELLE STIPULÉE DANS LE PRÉSENT DOCUMENT. LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER SONT EXCLUES.

RECOURS EXCLUSIF

L'unique et exclusif recours en cas de violation de la présente garantie limitée consiste à faire remplacer uniquement la partie de l'ouvrage en cause, laquelle s'est avérée défectueuse**. LATICRETE s'engage à payer le remplacement de ses produits, des matériaux de finition et de la main-d'œuvre nécessaire pour la pose des produits remplacés. Toutefois, LATICRETE refuse de payer tout montant supérieur – calculé en fonction du nombre de mètres carrés (pieds carrés) – au prix d'achat original de la partie de l'ouvrage à remplacer.

LATICRETE refuse de payer le remplacement de toute partie de l'ouvrage qui ne s'est pas avérée défectueuse.

Dans l'éventualité où l'unique et exclusif recours précisé ci-dessus n'atteint pas son but essentiel, la responsabilité de LATICRETE se limite à la valeur monétaire, calculée en fonction du nombre de mètres carrés (pieds carrés), du prix d'achat original de la partie de l'ouvrage à remplacer.

**REMARQUE : L'efflorescence est un phénomène naturel qui se produit dans tous les mortiers de ciment Portland et ne constitue pas un défaut.

EXCLUSIONS

LATICRETE ne saurait être tenue responsable de l'exécution de travaux non conformes aux instructions de LATICRETE ni aux directives standards de l'industrie. Les fissures causées par des mouvements structurels, des flexions excessives ou d'autres défauts au niveau du support ne sont pas couvertes. LATICRETE N'EST PAS RESPONSABLE DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS (Y COMPRIS DE TOUTE PERTE DUE À DES RETARDS) SUBIS PAR L'ACHETEUR OU DES TIERS.

NON-CESSION

La présente garantie limitée n'est ni transférable ni cessible.

PROCÉDURE DE RÉCLAMATION

Pour soumettre une réclamation au titre de la présente garantie limitée, il faut notifier LATICRETE par écrit dans les trente (30) jours qui suivent la constatation du défaut de fabrication présumé. LATICRETE peut, aux termes de cette garantie limitée, exiger la soumission d'une preuve d'achat et d'utilisation du produit.

Adresser la réclamation à :

LATICRETE International, Inc.
1 LATICRETE Park North
Bethany, CT 06524-3423 États-Unis
Attn. : Technical Services Department

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Pour obtenir une assistance technique et des renseignements supplémentaires, contacter le **Service technique** de LATICRETE en composant un des numéros suivants :

Numéro sans frais : 1 800 243-4788, poste 235
Téléphone : +1 203 393-0010, poste 235
Télécopieur : +1 203 393-1948

LATICRETE International, Inc.
One LATICRETE Park North, Bethany, CT 06524-3423 USA • 1.800.243.4788 • +1.203.393.0010 • www.laticrete.com
©2015 LATICRETE International, Inc. All trademarks shown are the intellectual properties of their respective owners.